

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[PARCOURS 1 - Consulter le corpus des recueils collectifs de poésies françaises du XVI^e siècle apparentés au *Trésor des joyeuses inventions*](#)[Collection](#)[ŒUVRE : Courtisan amoureux](#)[Collection](#)[Édition : 1582 - Courtisan amoureux - Rigaud](#)[Item\[1582_Courtisanamoureux_Rigaud\]](#) 097 Si l'on doit prendre un bien fait pour offence

[1582_Courtisanamoureux_Rigaud] 097 Si l'on doit prendre un bien fait pour offence

Présentation générale du poème

Titre de la pièce L'Amant, de recevoir mal pour bien.

Incipit non modernisé Si l'on doit prendre un bien fait pour offence

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Présentation de l'exemplaire

Format in-16

Date 1582

Lien vers la notice du catalogue de la bibliothèque où est conservé

l'exemplaire <https://bibliotheque.versailles.fr/detail-d-une-notice/notice/944952586-7809>

Type de numérisation Numérisation totale

Emplacement du poème

Rang dans le recueil n° 097

Foliotation C4v

Présentation typo-iconographique Pas d'illustration

Informations sur la notice

Contributeur(s) Campanini, Magda

Éditeur Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légales

- Fiche : Équipe Joyeuses inventions ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Image(s) : Le Courtisan amoureux, 1552, © Bibliothèque municipale de Versailles Goujet in-12 83

Notice créée par [Équipe Joyeuses Inventions](#) Notice créée le 27/03/2019 Dernière

modification le 04/11/2021

L'amant, de recevoir mal pour bien.

Si l'on doit prédre vn bié fait pour offéce,
 I'ay deffernuy grande punition:
 Mais si vertu merite recompence,
 Loyer m'est deu de mon affliction:
 Qui veid iamaïs auoir affection,
 Estre eslongné de la Dame sans cause,
 Si telle loy se reçoit (sur mon ame)
 Je feray mal pour estre mieux traicté:
 Car puis que n'ay du bien fait, sinon blame,
 Du mal viendra le bien qu'ay merité.

*La loy d'honneur est d'aymer en toute
 honnesteté, laquelle plusieurs
 reiettent.*

La loy d'honneur, qui nous dit & cōmande
 De tenir cher, & refuser vn point,
 Que la plus-part des hōmes nous demande,
 Cela s'entend à ceux qui n'ayment point:
 Quād est de moy, puis q̄ l'amour me point,
 Je tiens la loy desia toute abatue,
 Et croy qu'amour veut que ie m'euertue
 Premierement me vouloit secourir
 Puis de garder vn amy de mourir
 La mort duquel autre que moy ne tue.

Les mal viuans, cherchent les tenebres

& fuyent la lumiere.

Si i'ay du bien (helas) c'est par mensonge,
 Et